

Saint Ouen Marchefroy. Conseil Municipal du mercredi 18 juin 2014.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le 18 juin deux mil quatorze à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Sont Présents : LEFRANCOIS Christine, Isabelle BERARD, Jean Dominique CLEMENT, FRANCOIS Thierry, FORT François, PAIN Jacques, SAVAL Gérald, SIMON Marc

Absents excusés : Aline HARDEMAN pouvoir Isabelle BERARD, Gérard LESUEUR pouvoir Philippe DUMAS.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle BERARD

Date de convocation : le 10 juin 2014

. A T D

Entretien et la gestion des routes

Ces missions sont l'assistance administrative (réglementations), assistance technique pour la préparation et l'exécution des programmes annuels d'entretien des voiries communales, assistance à la maîtrise d'ouvrage, réalisation de petites études. Le montant proposé pour la participation à ce service est de 0.98 € par habitants (DGF)

Le Conseil Municipal décide de nommer comme délégué à l'ADT (assistance technique départementale) Mr LESUEUR et comme suppléant Mr DUMAS

. Eglise

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise HERMET JUTEAU pour la rénovation des vitraux pour un montant TTC de 13353.08 €.

. Tourisme

Compétence Tourisme :

La Compétence Tourisme a pour rôle l'information et l'animation touristique grâce aux 2 offices du tourisme de Dreux et d'Anet.

6 agents y travaillent dans les domaines suivants : accueil aux offices du tourisme, développement touristique, stratégie de développement, promotion et communication.

Notre rôle est de faire passer les infos auprès des habitants, notamment le programme des animations prévues pour l'année.

Le calendrier est prévu en novembre pour l'année suivante, il est possible de proposer une manifestation sur notre commune (rando, visite touristique...)

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'office de tourisme d'Anet.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la compétence à l'unanimité après avoir entendu l'exposé de Madame BERARD

COMMISSION TOURISME

DU MERCREDI 11 JUIN 2014

Présentation du programme des animations du second semestre 2014 et des visites estivales et des ateliers découverte :

Dans le cadre de ses missions, et afin de fidéliser le public, l'Office de Tourisme Communautaire programme des animations le 2nd samedi du mois de mars à décembre, à laquelle s'ajoutent les animations ponctuelles.

L'Office de Tourisme participe également à des manifestations proposées par les communes de l'agglomération et apporte son soutien à ces dernières en cas de besoin.

L'intégralité du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux a été prise en compte pour l'élaboration du programme 2014.

Voici pour rappel les dates et animations de mars à mai et le programme proposé pour le restant l'année 2014 :

Samedi 8 mars Conférence « Les Comtes de Dreux vus du Beffroi » Dreux

Sam 5 et dim 6 avril Festival des Jeux de l'Esprit Dreux

Sam 12 avril Visite « la nature dans la ville » Dreux

Sam 10 mai Randonnée culinaire dans le Domaine de Comteville Dreux

Sam 17 mai Nuit des Musées : visites du Beffroi Dreux

Sam 14 juin « Mémoires de Nonancourt » Nonancourt

Mardis du 1^{er} juillet au 26 août

« **Les estivales** » (visites guidées thématiques)

les mardis à 16h et 20h30 (20h pour le Beffroi) Agglo du Pays de Dreux

Sam 13 septembre Convergence cyclo et pédestre Agglo du Pays de Dreux

Sam 20 et dim 21 septembre Journées Européennes du Patrimoine Agglo du Pays de Dreux

Sam 11 octobre Lecture de contes et découverte du vitrail à l'Atelier du Grand Feu Marville-les-Bois

Sam 8 novembre Visite de Guainville

Vend 12 décembre Régate des Flambarts Dreux

Lundis 22 et 29 décembre Nocturnes drouaises Dreux

Concernant les « Estivales » les mardis en juillet et août, je vous propose de prévoir 2 types de visites :

-Des visites ludiques ainsi que des visites gourmandes (Parc de la Clef, la Bouquetière, la Fabrique...). Ces visites s'adressent à un public familial et seraient donc prévues à 16h.

-Des visites culturelles thématiques à 20h30 pour tout type de public (Guainville, Anet, Saint-Lubin des Joncherets, le Beffroi...)

Mardi 1^{er} juillet – 16h Le Parc de la Clef Marville les Bois

Mardi 1^{er} juillet – 20h30 Visite du centre historique « Dreux 1900 » Dreux

Mardi 8 juillet – 16h Parc ornithologique du Moulin XII Sainte-Gemme-Moronval

Mardi 8 juillet – 20h30 Eglise Saint-Pierre de Dreux, la sculpture Dreux

Mardi 15 juillet – 16h La fabrique, chocolat beau et bon Sorel-Moussel

Mardi 15 juillet – 20h Visite du Beffroi Dreux

Mardi 22 juillet – 16h La bouquetière, élevage de chèvres angora Torcay

Mardi 22 juillet 20h30 Visite de ville du centre historique à l'ancien château Dreux

Mardi 29 juillet – 16h Osez monter sur scène au théâtre Dreux

Mardi 29 juillet – 20h30 Visite du centre historique d'Anet Anet

Mardi 5 août – 16h Eglise Saint-Pierre de Dreux, les vitraux Dreux

Mardi 5 août – 20h30 Soirée astronomie Tremblay les Villages

Mardi 12 août – 16h Visite du parc et château Saint-Lubin des Joncherets

Mardi 12 août – 20h Visite du Beffroi Dreux

Mardi 19 août – 16h Le vieux château Guainville

Mardi 19 août – 20h30 Les vitraux de la Chapelle Royale, « la lumière retrouvée » Dreux

Mardi 26 août – 16h La fabrique, chocolat beau et bon Sorel-Moussel

Mardi 26 août – 20h « Les comtes de Dreux vus du Beffroi » Dreux

Dans le cadre de ses animations, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux organise des ateliers découverte accompagnés d'expositions.

Pour pouvoir exposer à l'Office de Tourisme, l'artiste doit soit habiter une commune de l'agglomération, soit valoriser le territoire par le biais de son exposition.

Aussi, voici le programme prévisionnel proposé pour l'année 2014:

Du 2 décembre 2013 au 31 janvier 2014

Exposition photos « Les communes de Dreux agglomération en fête »

La Fabrique, chocolat beau et bon

Du 3 mars au 5 avril

Exposition de chocolat, deux ateliers découverte le 29 mars et le 2 avril. (Artiste de Sorel-Moussel) Claude Mellet

Du 8 avril au 3 mai

Exposition de sculptures (marbre, bois, terre cuite) et d'aquarelles. Atelier découverte le 19 avril. (Artiste Berchères-sur-Vesgre)

Ville de Vernouillet Du 19 mai au 30 juin Snap Off, exposition de photographies de Renaud de Merleire (Pontgouin), vernissage le 24 mai à 15h.

Moulin de la Bellassière Le 21 mai Atelier découverte autour des sens pour promouvoir le jardin des 6 sens de Crécy-Couvé

Moulin de la Bellassière Juillet Exposition présentant le Moulin de la Bellassière et conférence sur Mme de Pompadour

Artiste à déterminer Septembre Exposition photos dans le cadre du concours photos Journées Européennes du Patrimoine

Ferme de Badonville Octobre Earl De Smet, producteurs de Safran proposeront une conférence et une exposition à ce sujet.

Artiste à déterminer Août-Novembre-Décembre

. Syndicat du regroupement pédagogique des bords de Vesgre

Le conseil syndical qui s'est réuni le 27 mai 2014 a revu tarifs de la cantine scolaire et décidé un tarif dégressif pour les familles ayants trois enfants inscrits dans le regroupement.

Rythmes scolaires : Suivant les préconisations de la préfecture, la communauté d'agglomération de Dreux étendra la compétence périscolaire aux Temps Activité Périscolaire (TAP) à la rentrée de septembre 2014. Compte tenu de la difficulté de mise en place d'ici la rentrée 2014, la com d'agglo n'aura pas d'autres solutions que de faire de la garderie durant les TAP, là où la réforme n'était pas encore adoptée. Pour notre SIRP les nouveaux rythmes avait été adoptés dès la rentrée 2013, nous pouvions choisir de transférer la gestion des activités à la Com d'Agglo ou de la conserver. Pour l'école primaire de Berchères, le conseil syndical a décidé à l'unanimité de conserver la partie des activités périscolaires organisées depuis septembre et de transférer la partie qui s'apparente à de la garderie. Pour l'école maternelle de Rouvres le transfert de la totalité des activités périscolaires de a été décidé. Les modalités de ce transfert ne sont pas encore précises et sont l'objet d'une demande de rencontre avec la communauté d'agglomération.

Les Prochaines vacances scolaires vont permettre d'intervenir dans les écoles pour effectuer des réparations d'entretiens.

. ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET D'UNE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

. Délibérations

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant la possibilité de prendre une société indépendante ou de travailler avec les services de l'agglomération du pays de Dreux le Conseil Municipal décide à l'unanimité de travailler avec une société indépendante.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lancer la procédure d'appel d'offres et dans le même temps de demander les subventions au Conseil Général et à la DRAC.

Concernant le Conseil Général, la subvention maximale pour la réalisation d'un PLU est de 50% d'une dépense subventionnable plafonnée à 15 000 € HT, pour la réalisation d'une AVAP, ce plafond est de 50 000 €. Après renseignement à titre tout à fait indicatif, l'ordre de prix devrait être de 20 000 € pour le PLU et 25 000 € pour l'AVAP hors subvention.

. Proposition de motion concernant le projet de fusion des régions

Le conseil municipal réuni ce jour a pris connaissance du projet de loi présenté au conseil des ministres du 18 juin réduisant le nombre de régions de 22 à 14.

Ce projet propose le regroupement du Centre, du Limousin et du Poitou-Charentes en une seule région.

Le conseil municipal réuni ce jour regrette le caractère précipité de cette réforme sans concertation préalable.

Il apparaît que la Région Centre est déjà très étendue et que le maintien en l'état serait possible, d'autres régions ne changeant pas de périmètres.

Sur le projet de carte, le conseil municipal constate que :

- le projet de région Centre-Limousin-Poitou-Charentes ne correspond à aucune réalité historique, géographique ou économique
- cette région serait la plus étendue de France avec 82000 km² (soit la taille de l'Autriche) et l'une des plus pauvres en termes de PIB par habitant
- la distance d'une extrémité à l'autre de la région serait de plus de 600 kms, soit plus de la moitié de la longueur de la France.

A défaut, le conseil municipal considère que si la coopération avec l'Île-de-France doit être renforcée, l'intégration n'est pas souhaitable :

- la fiscalité francilienne est plus élevée et nécessitera des prélèvements supplémentaires pour financer les besoins du Grand Paris.
- compte tenu des transferts de compétences prévues par le projet loi et du caractère prescriptif

des schémas régionaux sur les SCOT et PLU (article 5 du projet de loi), il serait dangereux de confier à la région Île-de-France la gestion des schémas d'élimination des déchets, d'accueil des gens du voyage et des compétences en matière d'habitat ou d'urbanisme.

- la représentation des élus au sein des instances de la région serait négligeable et ne permettrait pas de peser sur les décisions.

En conséquence, le conseil municipal **s'oppose fermement ou pas** au projet de regroupement Centre-Limousin-Poitou-Charente et souhaite la possibilité d'un rapprochement avec les départements voisins afin de permettre la création d'une région Centre Val de Loire dynamique regroupant des territoires ayant des caractéristiques proches.

La motion est adoptée, elle sera envoyée à la préfecture avec copie à l'Association des Maires 28.

. Recensement des jeunes de 16 ans

Le recensement concerne les garçons et les filles qui ont atteint leurs 16 ans, de nationalité française.

Ceux-ci doivent, dans les trois mois qui suivent leur date d'anniversaire se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille de leurs parents et, le cas échéant, d'une copie du document justifiant de leur nationalité française.

Les plus de 16 ans qui n'auraient pas encore fait la démarche peuvent régulariser leur situation et se voir remettre une attestation de recensement.

L'attestation de recensement est réclamée de manière systématique pour toute inscription dans un établissement scolaire ou pour un examen ou concours soumis au contrôle de l'État, ou encore conduite accompagnée et permis de conduire auto ou moto. Par la suite, les jeunes seront appelés à effectuer avant leurs 18 ans leur journée d'appel de préparation à la défense.

. Eclairage public :

Nous rappelons que si des habitants constatent des défaillances sur le réseau d'éclairage public, ils peuvent contacter Mr PAIN au 02 37 82 01 57 afin qu'il puisse faire le nécessaire.

. Travaux réhabilitation logements chemin des Gautiers.

Afin d'aménager les deux logements situés chemin des gautiers, le Maire propose de signer un contrat avec Monsieur Philippe LE GRAND pour une durée de six mois à compter du premier octobre. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

. Horaire d'ouverture de la mairie au public.

Attention la mairie sera fermée au public le lundi à partir de 13 heures.

Rappel :

De nombreuses personnes se plaignent que dès l'arrivée des beaux jours, des habitants organisent des soirées le week end à leur domicile. Le bruit occasionné par la musique et qui dure parfois jusqu'au petit matin dérange tout le voisinage.

Par respect et par politesse envers leurs voisins, ces personnes doivent impérativement diminuer la musique à partir de minuit.

Arrêté Préfectoral relatif au bruit N°1052 en date du 21 juin 1996 en vigueur sur notre commune.

. Conférence : 14-18, les cicatrices de la Grande Guerre

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, **Anne Camus**, analyste spécialisée dans l'étude des phénomènes de transmission de la mémoire familiale, nous invite à découvrir comment les stigmates de ce terrible conflit peuvent encore aujourd'hui exercer une influence sur nos parcours de vie. Sa discipline, la **Psychogénéalogie Analytique**, nous enseigne en effet que nous pouvons porter à notre insu le poids d'évènements douloureux autrefois vécus par nos aïeux.

En s'appuyant sur des exemples concrets, Anne Camus nous révèle ici comment déceler dans un arbre généalogique l'impact persistant des traumatismes imputables à la Guerre de 14-18. Elle nous expose aussi comment, en favorisant les prises de conscience, une telle démarche peut nous aider à nous libérer des fardeaux du passé dont nous sommes les bien involontaires dépositaires.

Rendez-vous le 06 septembre 18 h à la Mairie de Saint Ouen Marchefroy Entrée libre

. 14 juillet

La cérémonie aura lieu le 14 juillet 2014 à 11h30 aux monuments aux morts.

La kermesse de l'après midi et le repas du soir auront lieu le lundi 14 juillet 2014. Les personnes qui souhaiteraient aider l'association du 14 juillet peuvent appeler France SIMON au 0608103640

Cette année, le repas reste gratuit pour les habitants de notre commune. Toutefois une participation sera demandée pour les personnes extérieures sous forme d'une contribution libre à remettre, le soir même ou avec la réservation (chèque à l'ordre l'amicale de St Ouen Marchefroy). **Afin d'organiser le repas, il est impératif de s'inscrire en remplissant le bulletin à retourner**

Partie à retourner en mairie

Avant le 5 juillet 2014

14 JUILLET

Le repas du 14 juillet aura lieu le lundi 14 juillet 2014

Nom de la famille participant au repas

Nombre de personnes de la commune prévues

Nombre de personnes hors de la commune prévues

. Tour de table

La séance est levée à 23 h 30

DUMAS Philippe

. Horaires d'ouverture de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :

Lundi : 10 h – 13 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h

Tél / Fax : 02 37 82 04 53

Courrier électronique: mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr

Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>

Agglo du pays de Dreux Tél : 0237648200 site : www.dreux-agglomeration.fr

Médiathèque de Berchères sur Vesgre :

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92